



អង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងតុលាការកម្ពុជា

Extraordinary Chambers in the Courts of Cambodia
Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens

**ព្រះរាជាណាចក្រកម្ពុជា
ជាតិ សាសនា ព្រះមហាក្សត្រ**

Kingdom of Cambodia
Nation Religion King
Royaume du Cambodge
Nation Religion Roi

31 Octobre 2013

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**LES RÉQUISITIONS ET PLAIDOIRIES FINALES DANS LE PREMIER PROCÈS DU
DOSSIER N° 002 SE SONT ACHEVÉES LE 31 OCTOBRE 2013**

Le 31 octobre 2013, au terme des 10 journées d’audiences consacrées aux réquisitions et plaidoiries finales la Chambre de première instance des Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens (CETC) a clôturé les débats du premier procès du dossier n° 002 à l’encontre de Khieu Samphan et Nuon Chea. La Chambre se retire maintenant pour délibérer et un jugement sera prononcé durant la première moitié de 2014.

Dans ce premier procès, les audiences au fond ont commencé avec les déclarations liminaires le 21 novembre 2011 et les audiences consacrées à l’examen de la preuve se sont achevées le 23 juillet 2013. La Chambre a siégé en audience pendant un total de 222 jours, ceci tenant compte des jours d’audiences consacrées aux réquisitions et plaidoiries finales.

Quatre-vingt-dix-neuf personnes ont déposé à l’audience, à savoir 3 témoins-experts, 53 témoins, 5 témoins de personnalité et 31 parties civiles, auxquels s’ajoutent 2 médecins traitants et 2 médecins experts qui ont communiqué leurs avis sur la santé des Accusés.

Le public a manifesté un intérêt sans précédent pour ce procès, 103,274 personnes ayant assisté aux 222 jours d’audience.

Les Accusés dans le dossier n° 002 sont Nuon Chea, ancien secrétaire-adjoint du Parti communiste du Kampuchéa et Khieu Samphan, ancien chef d’État du Kampuchéa démocratique. Dans le premier procès dans le cadre du dossier n° 002, les accusations portent sur les chefs de crimes contre l’humanité liés à l’évacuation forcée de Phnom Penh en avril 1975 et aux déplacements forcés de population (phases 1 et 2) qui ont suivi, ainsi qu’aux exécutions alléguées de soldats de la République khmère à Toul Po Chrey (province de Pursat). La Chambre de première instance a également entendu des dépositions concernant le contexte historique et la formation du gouvernement du Kampuchéa démocratique, les rôles allégués des Accusés au sein de ce gouvernement et les structures administratives et de communication au sein de ce régime.

Pour de plus amples informations, prière de contacter :

Lars Olsen
Fonctionnaire chargé des communications juridiques
Portable : +855 (0)12 488 023
Poste fixe : +855 (0)23 861 669
Courriel : olsenl@un.org

Neth Pheaktra
Attaché de presse
Portable : +855 (0)12 488 156
Poste fixe : +855 (0)23 861 564
Courriel : neth.pheaktra@eccc.gov.kh